

AIDE AUX PROJETS ASSOCIATIFS ETUDIANTS

LISTE DES PIECES A FOURNIR

A retourner par mail dès que possible

- Formulaire de demande d'aide financière

Le formulaire est à retourner par mail vie.associative@u-paris.fr sous **FORMAT WORD**

A remettre en version numérique le 03/10/2022 minuit

- Formulaire de demande d'aide financière
- Présentation détaillée du projet :
 - Présentation de l'association (objet, historique, réalisations passées, ...)
 - Description détaillée du projet (objectif, participants, réalisation, calendrier, partenaires, etc.)
 - Toute pièce susceptible d'éclairer le projet : lettres de soutien, articles de presse, etc.
 - Toute pièce susceptible d'éclairer le budget : devis, promesses de don...
- Charte des projets associatifs (2ex) signée par le président de l'association et le porteur du projet
- Photocopie des statuts de l'association, signés et à jour
- Photocopie du récépissé d'enregistrement de l'association auprès de la préfecture
- Copie de l'attribution des n° SIRET par l'INSEE
- Bilan financier de l'année antérieure (associations ayant plus d'une année d'existence)
- RIB du compte de l'association ORIGINAL

Remise du dossier :

Envoi par mail à vie.associative@u-paris.fr

Contacts :

vie.associative@u-paris.fr